



PUBLIC CONCERNÉ

Demandeurs d'emploi, indemnisés ou non, qui souhaitent reprendre ou occuper un emploi salarié ou qui envisagent de créer leur activité.

Les cadres, ainsi que les jeunes à la recherche d'un premier emploi, peuvent en bénéficier.



BILAN DE COMPÉTENCES

Objectif de l'action

Permettre de faire le bilan de son expérience professionnelle, de ses compétences et savoir-faire, afin de réorienter efficacement son projet professionnel.

Déroulement de l'accompagnement

Entretiens individuels.

Présentation de l'action

- **Entretien d'accueil** (contractualisation du bilan, mise en place du parcours).
- **L'investigation** (bilan des compétences professionnelles, des compétences transférables vers d'autres métiers, points forts, point de vigilance, élaboration du projet professionnel).
- **L'adéquation des pistes professionnelles** au marché du travail (enquêtes auprès des professionnels, état du marché de l'emploi, pratiques de recrutement...).
- **La formalisation du projet professionnel** (technique de recherche d'emploi, rencontre avec les organismes de formation...).



Durée de la prestation

20H réparties sur 6 semaines



Lieux d'intervention

02000 Laon - 02300 Chauny - 02140 Vervins

NOTES

29 Bis Rue du Point du Jour
02000 LAON

Tél. : 03 23 23 90 80
Fax : 03 23 23 90 89
cfp02@wanadoo.fr
<http://www.cfp02.info/>